

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 7 décembre 2018

**7<sup>ème</sup> Commission****N° CP-2018-11-7-2****Service instructeur**

DECS - service appuis et ressources

**Service consulté**

DECS – Service des Archives Départementales

DILO

DAJD

**L'EXPOSITION 1918-1925 LES ALSACIENS PAIX SUR LE RHIN ?****MISE A DISPOSTION D'UN DÔME NUMERIQUE**

Résumé : Le Département du Haut-Rhin, en lien avec celui du Bas-Rhin, a souhaité promouvoir la mémoire de notre région à travers une exposition consacrée à l'Alsace après la Première Guerre mondiale intitulée : « 1918 – 1925 Les Alsaciens / Paix sur le Rhin ? ».

Dans le cadre de cette exposition, les Dominicains de Haute Alsace (DHA) de Guebwiller ont mis à la disposition du Département un dôme numérique, dans lequel sera projeté un mapping sur le thème de l'exposition visée ci-dessus. Le dispositif installé dans un 1er temps dans le hall de l'Hôtel du Département à Colmar, circulera dans 5 collèges haut-rhinois (collèges de Saint-Louis (Forlen), d'Altkirch, de Cernay, de Bourzwiller, et de Sainte Marie aux Mines) à partir du printemps prochain, pour un budget global de 45 200 €.

A cet effet, une convention de partenariat doit être signée entre les DHA, le Département du Haut-Rhin et les collèges concernés portant sur les conditions de mise en œuvre de l'installation. Le présent rapport a pour objet l'approbation de cette convention type.

La Commission de la Culture et du Patrimoine réunie le 7 septembre 2018 a donné un avis favorable à ce dossier.

Dans le cadre de l'exposition intitulée : « 1918 – 1925 Les Alsaciens / Paix sur le Rhin ? », les Dominicains de Haute Alsace ont acquis, avec une subvention du Département, un dôme numérique dans lequel sera projetée une animation (mapping) réalisée par l'équipe technique des DHA.

Le Département a souhaité faire bénéficier l'ensemble des collégiens haut-rhinois de ce média pédagogique. Présenté dans le hall de l'Hôtel du Département avec l'exposition de documents originaux en novembre et décembre, le dôme pourra être vu principalement par les établissements scolaires de la région de Colmar.

Ensuite, il circulera d'avril à juin 2019 dans 5 collèges du Département. Il devrait rejoindre par la suite le Hartmannswillerkopf.

Afin de le rendre accessible au plus grand nombre de collégiens, tout en tenant compte des contraintes liées au calendrier scolaire (le dôme ne pouvant être présenté en extérieur pendant la période hivernale), mais également budgétaires, le choix s'est porté sur 5 collèges. La sélection des établissements a été faite en fonction des possibilités techniques, des aires de recrutement réparties sur tout le Département et des facilités d'accès en terme de transports.

Les collèges retenus et qui ont donné leur accord sont les suivants :

- Collège d'Altkirch
- Collège Forlen de Saint Louis
- Collège de Cernay
- Collège de Bourtzwiller (présence pendant 2 semaines)
- Collège de Sainte Marie aux Mines.

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, une convention de partenariat (jointe en annexe) sera signée entre le Département, les Dominicains de Haute Alsace et les collèges concernés pour la mise à disposition gratuite du dôme numérique par les Dominicains, le Département prenant en charge les frais de mise à disposition du dôme numérique et ses accessoires au sein de chaque collège (conditionnement, transport, montage/démontage), de gardiennage de l'installation pendant les heures de fermeture des établissements, ainsi que d'assurance de l'installation (lorsqu'elle sera située en extérieur dans l'enceinte de l'établissement) pour un budget global évalué à 45 200 €.

Un volontaire en service civique a été recruté le 2 novembre 2018 et ce, jusqu'au 15 juin 2019, pour notamment accompagner l'exposition itinérante dans les établissements scolaires.

En conclusion, il vous est proposé :

- D'approuver le projet de convention-type joint en annexe au rapport portant sur les modalités techniques et financières de la mise à disposition d'un dôme numérique dans les collèges par les Dominicains de Haute Alsace, dans le cadre de l'exposition intitulée : « 1918 – 1925 Les Alsaciens / Paix sur le Rhin ? »
- D'approuver et de m'autoriser à signer, avec l'Association « Les Dominicains de Haute-Alsace » et les collèges concernés, les conventions établies sur la base de la convention-type précitée,

- De préciser que les dépenses pour les frais de mise à disposition et le gardiennage du dôme numérique seront prélevées sur le programme D 641, chapitre 011, fonction 315, natures 6282 et 6255, code programme 2436, service 018.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT